

MAIRIE D'INCHEVILLE COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2010

Le vingt quatre juin deux mil dix à 18 h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur José MARCHETTI, Maire.**

Etaient présents : **MM. BEURAIN, POMMIER, Mme DUCHOSSOY, Mr PIETRI, Adjoints. Mr GRANGETAUD, Mmes RISCH, GUILLERME, MM. LETOUT, GARDE, PAYEN, Mmes WATTEBLED, BOVIN, MM. ROSANT, DELARUE.**

Absent excusé : **Néant**

Secrétaire de Séance : **Mr Jules BEURAIN**

Une minute de silence est observée en la mémoire de Mr Mario FORESTIER, employé communal.

Le compte-rendu de la précédente séance en date du 13 Avril 2010 n'appelant aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

SUPPRESSION DU POSTE 4^{ème} ADJOINT

Vu l'exposé de Mr le Maire et suivant le retrait de délégations à Mr Michel PIETRI, adjoint, le conseil municipal décide par vote à main levée, de ne pas maintenir l'intéressé dans ses fonctions d'adjoint au maire.

(13 voix pour – 1 abstention – 1 contre)

Départ de Mr Michel PIETRI (Pouvoir donné à Mr Jérôme DELARUE)

INDEMNITES DE FONCTION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Délégation de fonctions est donnée à Mme Séverine GUILLERME, pour la commission de la communication et de l'information et la commission école, culture, éducation et formation.

Délégation de fonctions est donnée à Mr Jérôme LETOUT, pour la commission des finances et la commission de sécurité.

Une indemnité de 5% de l'indice 1015 leur sera allouée à compter du 01/07/2010.

(14 voix pour – 1 abstention)

SUBVENTIONS 2010

L'assemblée vote les subventions 2010 comme suit :

ASS.SPORTIVE INCHEVILLOISE	:	1521 €
PETANQUE CLUB INCHEVILLOIS	:	512 €
ASSOCIATION CYCLO SPORT	:	500 €
AMICALE GOUSSEAUVILLE	:	545 €
C.A.T.M.	:	275 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	:	290 €
ASSOCIATION AIDES MENAGERES	:	400 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	:	500 €

COOPERATIVE SCOLAIRE (Voyage)	:	500 €
TENNIS DE TABLE	:	1000 €
CLUB PHOTOS	:	100 €
TENNIS CLUB	:	320 €
BIBLIOTHEQUE	:	500 €
LE MARRONNIER EN FETE	:	500 €
MAIRIE DE EU SMUR	:	700 €
CLUB DES AINES	:	300 €
COOPERATIVE COMITE LOISIRS COOPERATIFS	:	105 €
POLE CYCLISTE DU VAL DE BRESLE	:	120 €
SAUVEGARDE CHAPELLE DE GOUSSEAUVILLE	:	210 €
CAP SUR L'HORIZON	:	200 €
A.A.P.P.M.A.	:	300 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	:	70 €
LES RESTOS DU CŒUR	:	150 €
USEP	:	150 €
ASSOCIATION AUDREY MENINGITE	:	75 €
ASSOCIATION RESEAU PALLIATIF 76	:	75 €
LES ECLAIREURS DE France	:	150 €

Soit la somme totale de 10068 €.

(15 voix pour)

LOCATION DE TERRES COMMUNALES

Le conseil municipal autorise la signature d'une convention annuelle avec le GAEC ROUX de Ponts et Marais qui exploite 2 parcelles de terrain d'une contenance de 74 a 19 ca. Le montant annuel de la location est fixé à 75 €.

(15 voix pour)

LOCATION D'UN LOCAL

L'assemblée accepte que le local de 550 m² (anciennement Getac) soit loué à Mr et Mme Sébastien HANNIER, pour un loyer mensuel HT de 800 €. Une convention sera établie du 01/09/2010 au 31/08/2011.

(15 voix pour)

RENOUVELLEMENT DE CONVENTION

La convention de location de bureaux à Mr LORENZ est renouvelée du 01/07/2010 au 30/09/2010 pour un loyer mensuel HT de 167.50 €.

(15 voix pour)

CREATION EMPLOI SAISONNIER

Afin de continuer à assurer le bon fonctionnement du service accueil de la mairie, il est décidé de créer ce poste à raison de 30 h semaine avec effet au 01/06/2010 pour une période de 6 mois.

(15 voix pour)

DISPOSITION DE MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Afin d'assurer la continuité du service de collecte des déchets verts, encombrants, ferrailles aux habitants de la commune, le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention applicable au 01/01/2010 avec la Communauté de Communes Bresle Maritime.

(15 voix pour)

CENTRE DE LOISIRS

Le conseil municipal accepte la signature d'une convention avec la Communauté de Communes Bresle Maritime, pour l'organisation du centre de loisirs du 05/07/2010 au 15/08/2010.

(15 voix pour)

FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Il est décidé de renouveler notre adhésion au Fonds de Solidarité Logement à raison de 0.76 € par habitant, soit la somme de 1055.64 €. Convention sera signée avec le Département de Seine-Maritime.

(15 voix pour)

JURES D'ASSISES – EXERCICE 2011

Après tirage au sort sur la liste électorale, les trois personnes suivantes ont été désignées.

Mr Christophe TRABUCCO – Mme Huguette FEURAY – Mme Odile VIDECOQ

(15 voix pour)

CREATION D'UNE AIRE DE CAMPING-CARS

Le conseil accepte le projet de création d'une aire de camping-cars et autorise Mr le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

(15 voix pour)

23^{ème} et 24^{ème} TRANCHES D'ECLAIRAGE PUBLIC

Il est décidé d'approuver l'avant projet de travaux présenté par le Syndicat Départemental d'Energie. A savoir :

Pose de projecteurs au stade G.Caudron, à l'église, et à Gousseauville. La participation communale s'élève à la somme de 23100 €.

(15 voix pour)

COMMUNICATIONS DIVERSES

MAISON 54 rue Marie et Pierre Curie

Le compromis de vente a été signé courant mai 2010

TERRAINS LAURENT

La signature du compromis de vente est prévue le 8 juillet prochain

AIRE DE LOISIRS

Par courrier en date du 25 mai 2010, le Département nous informe qu'une subvention de 8693 € nous est accordée. Dans l'attente de l'arrêté pour lancer les travaux.

PROJET DE LOTISSEMENT

Rendez-vous est pris avec le cabinet V3D Concept pour lancer l'étude.

CAMPING – HALL FESTIF

Dans l'attente de plusieurs devis

SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Schéma approuvé . Lancement des appels d'offres

ACQUISITION PANNEAUX

Plusieurs devis vont être demandés pour l'acquisition d'un PIV et d'un panneau limiteur à 50 kms/h

SITE INDUSTRIEL

Contact est pris avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières pour l'élaboration d'un schéma d'accompagnement en vue d'une I.E.M. (interprétation d'état des milieux). Coût à supporter de nouveau.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Séverine GUILLERME

Qu'en est-il des travaux pour sécuriser la rue Pasteur ?

Réponse : Le dossier est toujours en cours d'étude.

Mme Rose-Marie WATTEBLED

Serait-il possible d'installer un miroir au carrefour de la rue M. et P. Curie en montant la rue Henri Dunant, pour plus de visibilité ?

Réponse : A voir avec la DDI

Mr Pascal ROSANT

Voir avec la SNCF pour refaire le barrage longeant la rue Jules Verne. Les personnes se plaignent d'intrusion dans leurs propriétés.

Réponse : Courrier sera adressé à la SNCF.

Rien n'étant plus à l'Ordre du Jour, la séance est levée à 20 h 00